

Ministry of Education

Mowat Block
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2

Ministère de l'Éducation

Édifice Mowat
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2



NOTE DE SERVICE

- DESTINATAIRES :** Directrices et directeurs de l'éducation
Surintendante du centre Jules-Léger
- EXPÉDITRICES :** Lillian Patry, directrice par intérim
Direction de l'enseignement et de l'apprentissage en langue française
- Shirley Kendrick, directrice
Direction des politiques relatives au curriculum,
à l'évaluation et à la réussite des élèves
- Doug Crichton
Directeur par intérim
Direction des services régionaux
- Taunya Paquette, directrice
Direction de l'éducation autochtone
- DATE :** Le 9 novembre 2017
- OBJET :** Réponse aux appels à l'action n^{os} 62 et 63 de la Commission de vérité et réconciliation
- Mise en œuvre des révisions du curriculum
 - Enquêtes collaboratives axées sur l'éducation autochtone

Le ministère de l'Éducation a collaboré avec des partenaires des Premières Nations, des Métis et des Inuits et des intervenants du secteur de l'éducation pour continuer à mettre en œuvre la stratégie visant à répondre aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation.

Nous sommes ravis de fournir aux conseils scolaires du financement et des occasions de perfectionnement professionnel afin d'accroître la capacité du personnel enseignant par rapport aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation :

- 62. i. rendre obligatoire, pour les élèves de la maternelle à la douzième année, l'établissement d'un programme adapté à l'âge des élèves portant sur les pensionnats, les traités de même que les contributions passées et contemporaines des peuples autochtones à l'histoire du Canada*
- 63. i. l'élaboration et la mise en œuvre, de la maternelle à la douzième année, de programmes d'études et de ressources d'apprentissage sur les peuples*

autochtones dans l'histoire du Canada, et sur l'histoire et les séquelles des pensionnats

ii. la mise en commun de renseignements et de pratiques exemplaires en ce qui a trait aux programmes d'enseignement liés aux pensionnats et à l'histoire des Autochtones

iii. le renforcement de la compréhension interculturelle, de l'empathie et du respect mutuel

iv. l'évaluation des besoins de formation des enseignants relativement à ce qui précède.

Partie A : Financement pour la mise en œuvre des révisions au curriculum

Des révisions ont été apportées aux apprentissages obligatoires contenus dans les programmes-cadres suivants :

- *Études sociales, de la 1^{re} à la 6^e année – Histoire et géographie, 7^e et 8^e année*
 - Révisions apportées à Études sociales, de la 4^e à la 6^e année, et Histoire, 7^e et 8^e année
- *Études canadiennes et mondiales, 9^e et 10^e année*
 - Révisions apportées à Histoire du Canada depuis la Première Guerre mondiale (CHC2D et CHC2P).

Les révisions portent sur l'intégration des perspectives, des histoires et des cultures des Premières Nations, des Métis et des Inuits. Des apprentissages sur les contributions historiques et contemporaines des Autochtones, les traités, les répercussions du système de pensionnats indiens et la *Loi sur les Indiens* ont aussi été intégrés.

L'ébauche des révisions apportées aux programmes-cadres sera publiée à l'automne 2017 en vue d'une mise en œuvre graduelle. La publication de la version définitive de ces documents est prévue pour l'hiver 2018, avec une mise en œuvre obligatoire pour septembre 2018.

Afin d'appuyer la mise en œuvre des révisions apportées et de soutenir les appels à l'action n^{os} 62 et 63 de la Commission de vérité et réconciliation, nous fournirons le financement suivant :

Un financement pour tous les conseils scolaires sera offert au moyen d'ententes de paiement de transfert au montant de **9 000,00 \$ et 400,00 \$/école** pour chaque conseil. Ce financement devra être utilisé aux fins suivantes :

1. Renforcer le leadership et la responsabilité des conseils scolaires :
 - Mettre sur pied une équipe de mise en œuvre au sein du conseil scolaire composée des membres suivants : leader en éducation autochtone du conseil, membre(s) du comité consultatif sur l'éducation autochtone, direction des services pédagogiques, directions d'écoles élémentaires et secondaires et personnel enseignant visé par les révisions (titulaires de la 4^e à la 6^e année et personnel enseignant l'histoire en 7^e, 8^e et 10^e année)

- Offrir de la formation au niveau local pour le personnel enseignant en collaboration avec des partenaires autochtones de la communauté
- 2. Accroître la capacité du personnel enseignant pour mettre en œuvre les révisions aux programmes-cadres :
 - Offrir des occasions d'apprentissage pour bâtir les compétences interculturelles au sein des conseils scolaires
 - Offrir des occasions d'apprentissage portant sur les révisions aux programmes-cadres et les ressources disponibles pour appuyer la mise en œuvre

Rapports exigés :

Rapport planification/intérimaire : 15 février 2018 (gabarit en pièce jointe)

Rapport final : 15 juillet 2018 (soumis par l'entremise de PRARE)

Partie B : Paiement de transfert à tous les conseils scolaires qui choisissent de participer à l'enquête collaborative axée sur l'éducation autochtone

Ce **financement destiné aux conseils scolaires participants** sera offert au moyen d'ententes de paiement de transfert pour :

- Appuyer la réussite, l'équité et le bien-être des élèves des Premières Nations, des Métis et des Inuits, ainsi que de tous les élèves
- Accroître les connaissances et la compréhension de tout le personnel scolaire et de tous les élèves en ce qui a trait aux perspectives, aux histoires, aux réalités et aux savoirs des peuples autochtones
- Renforcer les partenariats avec les membres et les parents issus des communautés autochtones
- Faire des liens, dans la mesure du possible, entre les apprentissages révisés en études sociales, de la 4^e à la 6^e année, et en histoire de la 7^e, 8^e et 10^e année et les appels à l'action n^{os} 62 et 63

Les conseils scolaires participants sont encouragés de former des équipes d'enquête collaborative au sein des écoles avec une population élevée d'élèves des Premières Nations, Métis et Inuits.

Les équipes menant une enquête collaborative susciteront la participation pleine et entière des partenaires autochtones de la communauté locale. Les rétroactions obtenues dans le passé démontrent l'influence positive et puissante des partenariats sur l'enseignement et l'apprentissage.

Le financement destiné à l'enquête collaborative axée sur l'éducation autochtone est de 15 000,00 \$ et sera accordé au moyen d'ententes de paiement de transfert aux conseils scolaires qui décident d'y participer. Ce financement servira aux fins suivantes :

1. **Dépenses engagées pour la suppléance et le déplacement du personnel enseignant** dans le cadre de séances de formation pour l'école ou le conseil scolaire (cependant, les dépenses engagées pour la suppléance et le déplacement du personnel enseignant afin d'assister aux *séances de formation régionales* devront être traitées séparément et seront remboursées directement par le Ministère).
2. **Honoraires** des partenaires communautaires, des aînés des Premières Nations et des Inuits, ainsi que des sénateurs métis participants
3. **Ressources** pédagogiques appuyant l'enquête collaborative (maximum de 10 % du total du financement)

Les conseils scolaires peuvent confirmer leur intention de participer en cliquant sur le lien ci-dessous d'ici le 22 janvier 2018 :

<http://bit.ly/EducationAutochtoneEnquêteCollaborative>

Rapports exigés :

Rapport planification/intérimaire : 15 février 2018 (gabarit en pièce jointe)

Rapport final : 15 juillet 2018 (soumis par l'entremise de PRARE)

PARTIES A ET B : Séances de formation régionales et d'enquête collaborative organisées à l'automne

Les dépenses engagées pour la suppléance et le déplacement du personnel enseignant pour les séances de formation régionales seront remboursées par le Ministère (séparément de l'entente de paiement de transfert).

Qui devrait y assister?

- équipe de mise en œuvre du conseil
- équipe de l'enquête collaborative axée sur l'éducation autochtone
- partenaires des communautés autochtones locales

Formations régionales en présentiel		
Toronto	12 et 13 décembre 2017	L'ordre du jour et des précisions sur le lieu, l'inscription et le remboursement des dépenses seront fournis plus tard.
Ottawa	14 et 15 décembre 2017	
Sudbury	11 et 12 janvier 2018	

Les questions portant sur ces initiatives peuvent être acheminées à :

marie-claude.roy@ontario.ca ou à michelle.lapointe@ontario.ca

Veillez transmettre ces renseignements à votre leader de la réussite et au responsable de l'éducation autochtone de votre conseil scolaire.

Merci de votre appui continu en ce qui concerne l'éducation autochtone dans les écoles de l'Ontario.